



PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

**Arrêté modificatif portant délimitation
de zonage archéologique**

DIRECTION REGIONALE DES
AFFAIRES CULTURELLES

Service Régional de l'Archéologie

**LE PREFET DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE,
PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE**

Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

VU le code du Patrimoine, notamment ses articles L.522-4, L.522-5 et R.523-6 prévoyant la possibilité de définir, dans le cadre de l'établissement de la carte archéologique nationale, des zones de présomption de prescriptions archéologiques, préalablement à la réalisation de projets d'aménagement affectant le sous-sol ;

VU l'arrêté n°2014/SGAR/DRAC/123, du 20 juin 2014 de Monsieur Henri-Michel COMET, préfet de la région Pays-de-la-Loire, portant délégation de signature à Monsieur Louis BERGES, directeur régional des affaires culturelles des Pays de la Loire ;

VU l'arrêté n° 2016/DRAC/1 du 29 février 2016, signé de monsieur Louis BERGES, directeur régional des affaires culturelles, portant subdélégation de signature administrative et financière ;

VU l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique sur le zonage archéologique objet du présent arrêté, en date des 4 et 5 novembre 2015 ;

VU l'arrêté n°476 du 15 décembre 2010 portant délimitation d'un zonage archéologique sur la commune de FONTENAY-LE-COMTE (85) ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de modifier le zonage et les seuils visés dans l'arrêté n°476 du 15 décembre 2010 ;

CONSIDERANT que des vestiges archéologiques intéressant l'histoire des civilisations à différentes périodes chronologiques sont présents sur plusieurs zones dans le périmètre du territoire de la commune concernée par le présent arrêté ;

CONSIDERANT que leur protection implique la transmission de permis de construire, de démolir et d'autorisations d'installations et travaux divers au préfet de région ;

ARRETE
(n°352)

Article 1^{er} : Les zones définies dans le cadre de l'établissement de la carte archéologique nationale sur la commune de FONTENAY-LE-COMTE (85) sont indiquées dans l'annexe 1 (tableau) et délimitées dans l'annexe 2 (carte) du présent arrêté.

Article 2 : Les projets d'aménagement entrant dans le champ d'application de l'article R.523-4 du code du Patrimoine doivent faire l'objet d'une saisine du préfet de région (Direction régionale des affaires culturelles – Service régional de l'archéologie – 1 rue Stanislas Baudry - BP 63518 - 44035 Nantes Cedex 1) dans les périmètres des zones et au-dessus des seuils définis en annexes 1 et 2 du présent arrêté.

Article 3 : En dehors des zones définies par le présent arrêté, les alinéas 2 à 6 de l'article R. 523-4 du code du Patrimoine s'appliquent.

Article 4 : En application de l'article R.523-6 du code du Patrimoine, le présent arrêté sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de VENDEE. Une copie de l'arrêté et de ses annexes sera adressée par le Préfet du département au Maire concerné, aux fins d'affichage en mairie pendant un délai d'un mois minimum.

Article 5 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 30 juin 2016

Pour le Directeur régional des affaires culturelles
et par délégation
L'adjoint au Conservateur régional de l'archéologie
Conservateur en Chef du patrimoine
Jean-Philippe BOUVET

Seuil en m²	Zone	Numéro de l'EA	Nom du site / Lieu-dit-cadastral	(Chronologie) vestiges
zonage de saisine seuil à 100m²	4	85 092 0004	SAINT MEDARD / SAINT MEDARD	(Age du fer - Gallo-romain) ferme
zonage de saisine seuil à 100m²	4	85 092 0004	SAINT MEDARD / SAINT MEDARD	(Age du fer - Gallo-romain) fossé
zonage de saisine seuil à 100m²	4	85 092 0004	SAINT MEDARD / SAINT MEDARD	(Age du fer - Gallo-romain) inhumation
zonage de saisine seuil à 100m²	4	85 092 0004	SAINT MEDARD / SAINT MEDARD	(Age du fer - Gallo-romain) villa
zonage de saisine seuil à 100m²	9	85 092 0009	CIMETIERE DES CORDELIERS / RUE DES CORDELIERS	(Epoque moderne?) cimetière
zonage de saisine seuil à 100m²	9	85 092 0009	CIMETIERE DES CORDELIERS / RUE DES CORDELIERS	(Epoque moderne?) inhumation
zonage de saisine seuil à 100m²	10	85 092 0010	CHATEAU DE FONTENAY-LE-COMTE / PARC BARON	(Moyen-âge) château fort
zonage de saisine seuil à 100m²	11	85 092 0011	CHAPELLE SAINT-THOMAS / SAINT-THOMAS, LES COMBES	(Second Age du fer) fosse
zonage de saisine seuil à 100m²	13	85 092 0013	LE COQ HARDY / LE COQ HARDY, BIOSSAIS	(Second Age du fer - République) enclos complexe
zonage de saisine seuil à 100m²	13	85 092 0013	LE COQ HARDY / LE COQ HARDY, BIOSSAIS	(Second Age du fer - République) ferme
zonage de saisine seuil à 100m²	13	85 092 0013	LE COQ HARDY / LE COQ HARDY, BIOSSAIS	(Second Age du fer - République) grenier
zonage de saisine seuil à 100m²	14	85 092 0014	LE GROS NOYER / LE COTEAU DU GROS NOYER	(Epoque indéterminée) éperon barré
zonage de saisine seuil à 100m²	14	85 092 0014	LE GROS NOYER / LE COTEAU DU GROS NOYER	(Epoque indéterminée) fossé parallèle
zonage de saisine seuil à 100m²	31	85 092 0031	LES QUATRE CHEMINS / LES QUATRE CHEMINS	(Gallo-romain?) fossé parallèle

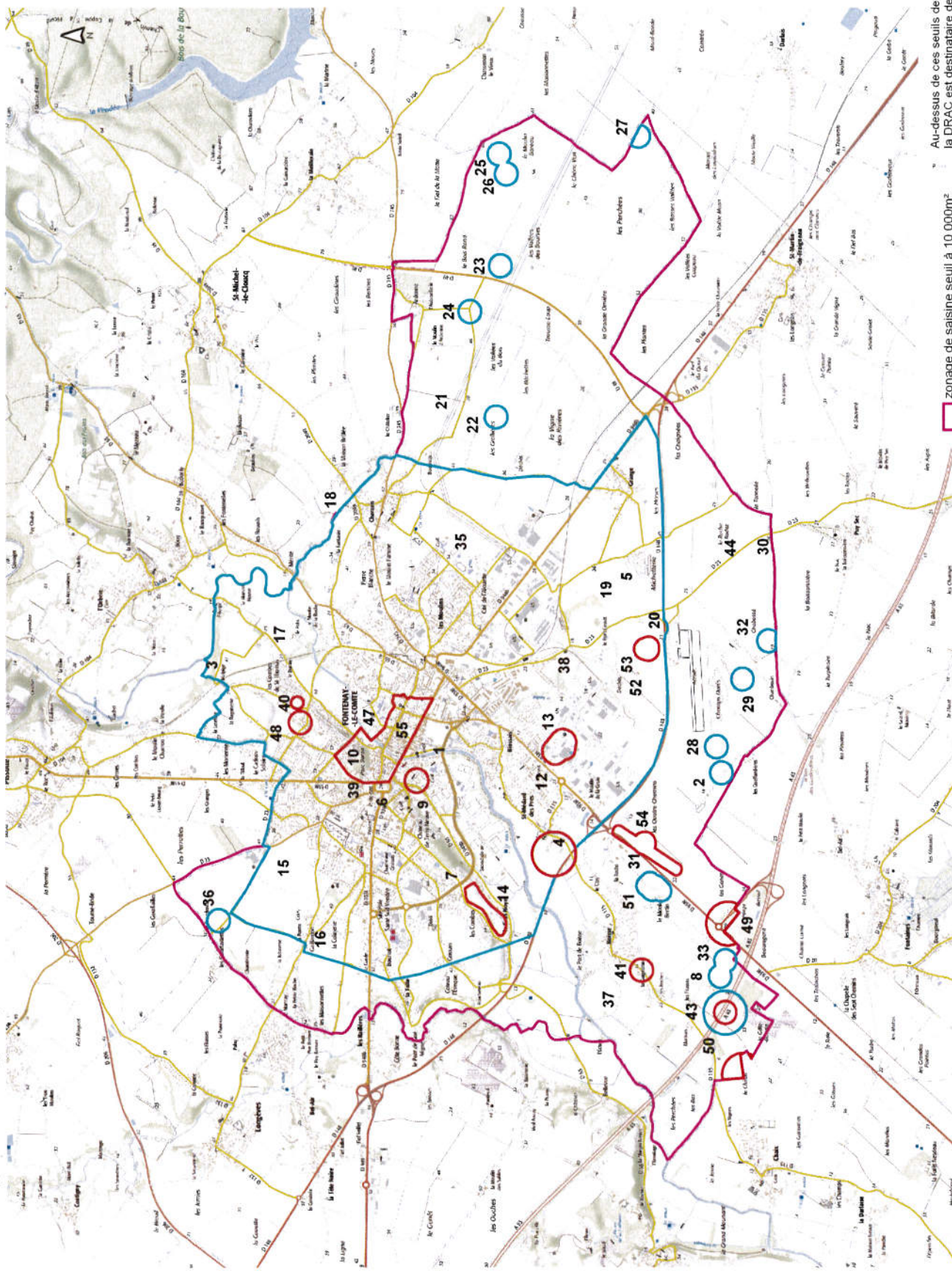
zonage de saisine seuil à 100m²	31	85 092 0031	LES QUATRE CHEMINS / LES QUATRE CHEMINS	(Gallo-romain?) voie ?
zonage de saisine seuil à 100m²	39	85 092 0039	PRIEURE NOTRE-DAME / FONTENAY-LE-COMTE	(Moyen-âge classique - Epoque moderne) cimetière
zonage de saisine seuil à 100m²	39	85 092 0039	PRIEURE NOTRE-DAME / FONTENAY-LE-COMTE	(Moyen-âge classique - Epoque moderne) crypte
zonage de saisine seuil à 100m²	39	85 092 0039	PRIEURE NOTRE-DAME / FONTENAY-LE-COMTE	(Moyen-âge classique - Epoque moderne) prieuré
zonage de saisine seuil à 100m²	40	85 092 0040	EGLISE SAINT-JEAN / FONTENAY-LE-COMTE	(Moyen-âge) église
zonage de saisine seuil à 100m²	41	85 092 0041	LE CART /	(Gallo-romain) inhumation
zonage de saisine seuil à 100m²	42	85 092 0042	LES GENATS / LES GENATS	(Age du fer - Gallo-romain) enclos funéraire
zonage de saisine seuil à 100m²	42	85 092 0042	LES GENATS / LES GENATS	(Age du fer - Gallo-romain) enclos rectilinéaire circulaire
zonage de saisine seuil à 100m²	42	85 092 0042	LES GENATS / LES GENATS	(Age du fer - Gallo-romain) sépulture animale
zonage de saisine seuil à 100m²	43	85 092 0043	LES FILASSES / LA DUTANDERIE / LES FILASSES	(Second Age du fer) bâtiment
zonage de saisine seuil à 100m²	43	85 092 0043	LES FILASSES / LA DUTANDERIE / LES FILASSES	(Second Age du fer) enclos rectilinéaire
zonage de saisine seuil à 100m²	46	85 092 0046	HOTEL DE LA SENECHAUSSEE /	(Epoque moderne?) maison
zonage de saisine seuil à 100m²	47	85 092 0047	PLACE DU 137e R.I. / PLACE DU 137e R.I.	(Moyen-âge classique - Epoque moderne) carrière
zonage de saisine seuil à 100m²	47	85 092 0047	PLACE DU 137e R.I. / PLACE DU 137e R.I.	(Moyen-âge classique - Epoque moderne) enceinte urbaine
zonage de saisine seuil à 100m²	48	85 092 0048	CHAPELLE SAINT-THOMAS / SAINT-THOMAS, LES COMBES	(Moyen-âge classique - Bas moyen-âge) commanderie
zonage de saisine seuil à 100m²	48	85 092 0048	CHAPELLE SAINT-THOMAS / SAINT-THOMAS, LES COMBES	(Moyen-âge classique - Bas moyen-âge) église
zonage de saisine seuil à 100m²	49	85 092 0049	LES GENATS / LES GENATS	(Second Age du fer - Haut-empire) chemin

zonage de saisine seuil à 100m²	49	85 092 0049	LES GENATS / LES GENATS	(Second Age du fer - Haut-empire) enclos complexe
zonage de saisine seuil à 100m²	49	85 092 0049	LES GENATS / LES GENATS	(Second Age du fer - Haut-empire) ferme
zonage de saisine seuil à 100m²	49	85 092 0049	LES GENATS / LES GENATS	(Second Age du fer - Haut-empire) palissade
zonage de saisine seuil à 100m²	50	85 092 0050	LES FILASSES / LA DUTANDERIE / LES FILASSES	(Haut-empire) enclos funéraire
zonage de saisine seuil à 100m²	50	85 092 0050	LES FILASSES / LA DUTANDERIE / LES FILASSES	(Haut-empire) incinération
zonage de saisine seuil à 100m²	53	85 092 0053	TENEMENT DE LA MAISONNETTE (2) /	(Premier Age du fer?) enclos funéraire ?
zonage de saisine seuil à 100m²	53	85 092 0053	TENEMENT DE LA MAISONNETTE (2) /	(Premier Age du fer?) enclos semi-circulaire
zonage de saisine seuil à 100m²	54	85 092 0054	LES 4 CHEMINS /	(Age du bronze final - Premier Age du fer?) enclos funéraire circulaire
zonage de saisine seuil à 100m²	55	85 092 0055	VILLE MEDIEVALE ET MODERNE DE FONTENAY-LE-COMTE /	(Moyen-âge - Période récente) ville
zonage de saisine seuil à 3000m²	1	85 092 0001	LIT DE LA VENDEE / LA VENDEE	(Age du bronze moyen) armes
zonage de saisine seuil à 3000m²	2	85 092 0002	LES GUEFFARDIERES I / LES CHAMPS DE LA GUEFFARDIERE	(Epoque indéterminée) enclos rectilinéaire
zonage de saisine seuil à 3000m²	3	85 092 0003	MONTPINSON / MONTPINSON	(Epoque indéterminée) enclos quadrangulaire double
zonage de saisine seuil à 3000m²	5	85 092 0005	LA MICHETTERIE I / LA MICHETTERIE	(Epoque indéterminée) souterrain
zonage de saisine seuil à 3000m²	6	85 092 0006	25 RUE DE BELESBAT /	(Epoque indéterminée) carrière
zonage de saisine seuil à 3000m²	7	85 092 0007	RUE DE LA GRANGE PARENTEAU /	(Epoque indéterminée) carrière
zonage de saisine seuil à 3000m²	8	85 092 0008	LA DOUVE / LA DOUVE	(Epoque indéterminée) enclos quadrangulaire
zonage de saisine seuil à 3000m²	12	85 092 0012	SAINT MEDARD DES PRES /	(Epoque indéterminée) chemin

zonage de saisine seuil à 3000m²	15	85 092 0015	GAILLARDON / GAILLARDON	(Epoque indéterminée) enclos carré(e)
zonage de saisine seuil à 3000m²	16	85 092 0016	LE CHAMP DES OISEAUX / LE CHAMP DES OISEAUX, LA POINTE	(Epoque indéterminée) enclos quadrangulaire
zonage de saisine seuil à 3000m²	17	85 092 0017	LE PATIS / LE PATIS	(Epoque indéterminée) enclos rectilinéaire
zonage de saisine seuil à 3000m²	18	85 092 0018	CHARZAIS / CHARZAIS	(Epoque indéterminée) enclos rectilinéaire
zonage de saisine seuil à 3000m²	19	85 092 0019	LA MICHETTERIE II / LA MICHETTERIE	(Epoque indéterminée) enclos curvilinéaire
zonage de saisine seuil à 3000m²	19	85 092 0019	LA MICHETTERIE II / LA MICHETTERIE	(Epoque indéterminée) enclos rectilinéaire
zonage de saisine seuil à 3000m²	20	85 092 0020	LE PONT COSSET / LE PONT COSSET, LA VIGNE	(Second Age du fer) enclos rectangulaire Tène finale
zonage de saisine seuil à 3000m²	20	85 092 0020	LE PONT COSSET / LE PONT COSSET, LA VIGNE	(Second Age du fer) habitat Tène finale
zonage de saisine seuil à 3000m²	22	85 092 0022	LES GROILLIERES / LES GROILLIERES	(Epoque indéterminée?) enclos quadrangulaire
zonage de saisine seuil à 3000m²	23	85 092 0023	LES VALLEES DES BOURSES I / LE CHAMP DE L'EGLISE	(Epoque indéterminée) enclos curvilinéaire
zonage de saisine seuil à 3000m²	24	85 092 0024	LES VALLEES DES BOURSES 2 / LA BASLINGUE	(Epoque indéterminée) enclos quadrangulaire
zonage de saisine seuil à 3000m²	25	85 092 0025	LE MOULIN BOREAU / LE MOULIN BOREAU	(Epoque indéterminée) enclos curvilinéaire
zonage de saisine seuil à 3000m²	26	85 092 0026	MOULIN BOREAU 2 / LES VALLEES JAMONNEAU	(Epoque indéterminée?) enclos curvilinéaire
zonage de saisine seuil à 3000m²	27	85 092 0027	VALLEE DE XANTON / VALLEE DE XANTON	(Epoque indéterminée) enclos quadrangulaire
zonage de saisine seuil à 3000m²	28	85 092 0028	LES GUEFFARDIERES II / LA GUEFFARDIERE	(Epoque indéterminée) enclos rectilinéaire
zonage de saisine seuil à 3000m²	29	85 092 0029	CHAMBOUIN / CHAMBOUIN	(Epoque indéterminée) enclos circulaire
zonage de saisine seuil à 3000m²	32	85 092 0032	CHABOSSE /	(Epoque indéterminée) enclos curvilinéaire

zonage de saisine seuil à 3000m²	33	85 092 0033	LA DOUVE / LA DOUVE	(Epoque indéterminée) enclos curvilinéaire
zonage de saisine seuil à 3000m²	35	85 092 0035	CITE DE L'ALOUETTE / GAINCALET	(Epoque indéterminée) enclos curvilinéaire
zonage de saisine seuil à 3000m²	36	85 092 0036	LA PROVIDENCE /	(Epoque indéterminée) enclos quadrangulaire
zonage de saisine seuil à 3000m²	38	85 092 0038	LE PONT COSSET / LES LAMPES	(Néolithique?) éperon barré ?
zonage de saisine seuil à 3000m²	51	85 092 0051	VENDEOPOLE /	(Haut-empire) chemin
zonage de saisine seuil à 3000m²	51	85 092 0051	VENDEOPOLE /	(Haut-empire) habitat
zonage de saisine seuil à 3000m²	52	85 092 0052	TENEMENT DE LA MAISONNETTE (1) /	(Second Age du fer) ferme
zonage de saisine seuil à 10000m²	21	85 092 0021	LES VALLEES BOURNEAU / LE MOULIN D'ARDENNE	(Epoque indéterminée) chemin
zonage de saisine seuil à 10000m²	30	85 092 0030	TAUPINE / TAUPINE	(Epoque indéterminée) chemin
zonage de saisine seuil à 10000m²	30	85 092 0030	TAUPINE / TAUPINE	(Epoque indéterminée) fossé parallèle
zonage de saisine seuil à 10000m²	30	85 092 0030	TAUPINE / TAUPINE	(Epoque indéterminée) parcellaire
zonage de saisine seuil à 10000m²	37	85 092 0037	LE PORT DE BOISSE /	(Epoque indéterminée) parcellaire
zonage de saisine seuil à 10000m²	44	85 092 0044	LA ROCHE A RODEZ, TAUPINE / LA ROCHE A RODEZ, TAUPINE	(Epoque indéterminée) chemin

Cartographie des zones de présomption de prescriptions archéologiques de la commune de Fontenay-le-Comte
élaborée à partir des vestiges significatifs connus au 23/09/2015



71 Au-dessus de ces seuils de surface d'aménagement, la DRAC est destinataire des dossiers d'aménagements projetés dans la zone de présomption et est susceptible de prescrire un diagnostic archéologique. Les fichiers SIG sont disponibles sur l'atlas des patrimoines à l'adresse suivante : <http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/>

- zonage de saisine seuil à 10 000m²
- zonage de saisine seuil à 3 000m²
- zonage de saisine seuil à 100m²

0 0.5 1 1.5 Kilomètres

Fonds IGN scan 25